

Tendance

Carreaux : nouvelles parures pour façades !

D.P-M.N

Libreville/Gabon

Peindre les immeubles semble ne plus être au goût du jour. Le carrelage semble avoir pris le dessus sur la peinture. Beauté, propreté et durabilité sont les atouts majeurs du carreau sur le revêtement de chaux.

LORSQU'UN courant est lancé et qu'il reçoit une adhésion de masse, il est certain que son succès déclenchera un effet de mode. Autour de nous, des styles sont en vogue. Différents opérateurs par exemple, aux profits de leurs modules d'activités, créent des concepts et imaginent des modèles qui deviendront des références. Dans le bâtiment, la tendance est au carrelage extérieur. Les commerces, les barrières et les villas, tout y passe désormais. C'est la mode de tout carrelé. « Carreler une façade est actuellement très en vogue dans le bâtiment, surtout quand il s'agit d'un immeuble », observe Alassane Bechir Nguema, promoteur immobilier sino-gabonais. Souvent associé aux panneaux de verre avec lequel il est très assorti, le carreau de façade ne cesse donc, de jour en jour, de séduire les bâtisseurs. « Un immeuble nouvellement construit est ringard sans vitrerie ou carreaux de façade. » Partout où s'élèvent particulièrement les immeubles d'habitation, le constat est fait que le carreau devient le matériau roi.

Sur la verticalité de son trône de briques, il culmine parfois jusqu'à des hauteurs vertigineuses. Les parois du nouvel immeuble abritant les services d'une banque, sur le boulevard Bessieux, à Libreville, témoignent qu'il ne craint ni les vents, ni les intempéries, ni les hauteurs. Jusqu'à des dizaines de mètres du sol, il s'y repose en



Photo : D.R

A Libreville, comme partout dans le Gabon, les carreaux de façade ont tendance à remplacer la peinture.
Photo de droite : Un immeuble victime d'un déchaussement de carreaux.

s'y agrippant fixement comme pourvu de ventouse.

L'immeuble "Rénovation", au centre-ville de la capitale gabonaise, symbole de l'amitié gabono-coréenne, est l'un des premiers bâtiments de grande envergure (15 étages) à avoir annoncé ce style.

DE CONVENABLE À CLINQUANT* Pour se conformer à la tendance qui s'est emparée de toutes leurs pareilles depuis des lustres, certaines tours encore enduites de peinture jusqu'au début des années 1990 ont été happées par l'effet de mode. Leur relooking a engagé d'importants travaux de réfection totale ou partielle.

C'est le cas des immeubles logeant l'ex-CENAP, dans les hauts de Gué-Gué ou "Mbadou" à MG (Derrière-la-Prison). Ces constructions sont passées, du jour au lendemain, de convenable à clinquant. Il existe un large panel de carrelages muraux sur le marché. Les carreaux col-

lés sur les cloisons extérieures des bâtiments sont souvent des faïences. Légèrement adaptées pour les murs, grâce à leur légèreté, ils ne risquent pas de se décrocher s'ils sont bien fixés.

Leur prix, comparativement plus bas que celui des carreaux de sol, leur vaut aussi d'être préférés pour le revêtement des surfaces externes. Les dalles de grès, quant à elles, sont adaptées pour recouvrir les barrières et les villas.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS* L'avantage de carreler les parois extérieures d'un bâtiment est la dispense à long terme des frais d'entretien inhérents aux travaux de peinture. À moyenne échéance, l'économie engrangée compense les dépenses engagées. Contrairement à la peinture qui a le désavantage de se détériorer rapidement sous les éléments, le carrelage épargne de fréquemment ravalé les murs et maintient le bâtiment en état de perpé-



Photo : D.R

tuelle propreté.

Les carreaux embellissent les façades. Un ajustement de couleurs et de formes peut créer des mosaïques formidables. Exécutées avec art, ces patchworks amènent les parois d'im-

meubles à être de véritables tableaux d'une inestimable beauté.

Les immeubles du 2-Décembre, des Eaux et Forêts et du Phœbus aux Neuf-étages sont des exemples de ce que le carrelage exté-

rieur peut rendre comme design.

Dans le bâtiment, les avantages et profits escomptés sont à la hauteur des moyens engagés et proportionnels à la beauté manifeste des lieux. Les promoteurs immobiliers amorcent des travaux d'embellissement, non seulement pour rendre les structures architecturales conformes aux designs contemporains, mais aussi pour le rapport qualité-prix que ces améliorations induisent.

Les carreaux confèrent un standing certain aux infrastructures. Cette classification a des répercussions sur le coup du loyer.

Le carrelage d'un bâtiment est un dessein qui donne une embellie économique aux commerces ; surtout lorsqu'il s'agit d'un immeuble. Les ouvriers-carreleurs trouvent également leur compte.

L'inconvénient de plaquer un carreau sur un mur est qu'il peut se décoller. Comme une incisive qui manquerait à une denture. Un édifice dont quelques carreaux pariétaux ont sauté est dégradé et perd de son charme. Il faut réparer !



Une barrière embellie de carreaux muraux.

Photo : D.R



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance de ses usagers et pensionnés que le déroulement normal de ses activités n'a subi aucune perturbation, nonobstant le mouvement d'humeur observé par quelques agents réunis au sein du Syndicat des Professionnels de la Sécurité Sociale (SYPROSS).

Par voie de conséquence, elle les invite à se rapprocher de ses agences et directions pour l'accomplissement de toute formalité se rapportant à leurs droits sociaux, ce d'autant que les dates de paiement des pensions mentionnées dans les précédents communiqués demeurent inchangées.

Fait à Libreville, le 27 septembre 2018

P. le Directeur Général
P.O. le Conseiller Juridique



Jean Firmin ANKELE.

1432
01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 04 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 10 00 • Fax : (+241) 01 79 64 25 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.ga • facebook : la.caisse.nationale.de.securite.sociale.gabon.officiel